

31/08/21



L' U Z È G E

## ELOGE DE L'ARBRE.2

12 juin 2021

# L'Arbre vecteur d'une politique de développement durable territorial

## COMPTE RENDU DES TRAVAUX ET RECOMMANDATIONS



SOUS LE PATRONAGE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE DU PONT DU  
GARD ET DU POLE D'EXCELLENCE TERRITORIALE ET RURALE

## PROGRAMME

10h30 : Visite du Jardin de Garrigue de l'EPCC du Pont du Gard avec Véronique Mure, botaniste

11h30 - 12h00 : Ouverture : accueil par l'Uzège, et le directeur de l'EPCC, lecture du Message-manifeste des artistes du château Le Plaisir, et de la « Déclaration des droits des arbres », par l'association « A.R.B.R.E.S. »

12h30-14h30 : signature de livres par leurs auteurs :

12h30-14h00 : buffet et repas assis aux Croisées basses, en extérieur, face au Pont du Gard

14h30-18h30 : Tables-rondes en Salle Frontin

- 14h30-16h00 : Table-ronde 1 : « **L'arbre, compagnon du paysage et de l'espace agricole** : un allié de l'adaptation au changement climatique et du réservoir de biodiversité, un marqueur du projet de Parc Naturel Régional en Uzège

- 16h15-17h45 : Table-ronde 2 : « **L'arbre, ami de l'habitat durable et de l'espace public** : pour un urbanisme ancré dans la nature, un marqueur du patrimoine urbanistique des bourgs et villages de l'Uzège-Pont du Gard »

- 18h-18h30 : Conclusions



## INTRODUCTION

Organisé avec l'association des « Amis de Pascal Cribier », paysagiste de renommée internationale, décédé en 2015, et « l'Espace Frans Krajcberg », artiste brésilien (1921-2017) militant de la planète, « **Éloge de l'arbre.2** » est le second évènement<sup>1</sup> de l'association L'Uzège célébrant le rôle de l'arbre dans le territoire de L'Uzège-Pont du Gard. Cet évènement culturel souhaite croiser l'intérêt patrimonial et paysager, la création artistique, et la stratégie de développement durable. Il s'agit d'une contribution au processus de naissance d'un Parc Naturel Régional en Uzège.

### **Un patrimoine paysager remarquable**

Notre territoire est caractérisé par son patrimoine paysager : ses ripisylves riches du Gardon et affluents, sa garrigue de plateaux et de collines de chênes verts, blancs et kermès, cades, arbousiers, buis et pistachiers, ses vallées arborées. Le paysage a été façonné par les hommes depuis 2 000 ans : villas gallo-romaines, oppidums, l'aqueduc du Pont du Gard, châteaux, bastides et tours, et villes et bourgs médiévaux où les arbres sont omniprésents.

L'architecture est exceptionnelle comme le sont aussi ses aménagements paysagers : les routes plantées de platanes centenaires, les parcs et les espaces publics, les jardins privés ombragés de marronniers, micocouliers, mélias, arbres de Judée, et arbres remarquables, les allées de cèdres et d'ifs bicentenaires. Même l'agriculture formait un quadrillage de mûriers, amandiers, fruitiers, oliviers et chênes truffiers, une mosaïque colorée marquée par des arbres champêtres, chênes blancs, érables, alisiers. Ce bocage occitan avec ses haies, pierriers, murailles, bordures et bosquets riches de biodiversité, et petits monuments ruraux est constitutif d'un patrimoine local remarquable.

### **Des menaces croissantes**

Ce patrimoine paysager immatériel est cependant fragile, car ceux qui le côtoient ne « voient » pas sa dégradation lente. L'urbanisation récente, les infrastructures routières, touristiques et énergétiques, les ronds-points et centres commerciaux artificialisant les sols, induisent une pression accrue, diffuse et tendent à banaliser et briser l'équilibre de l'ensemble. Les acquis centenaires qui font de l'Uzège-Pont du Gard, avec ses classements par l'UNESCO<sup>2</sup> et ses diverses protections publiques<sup>3</sup>, un territoire qui dispose d'atouts uniques, sont ébranlés.

---

<sup>1</sup> Éloge de l'Arbre 2003, avec L'Uzège et « Artistes au Jardin »

<sup>2</sup> Le Pont du Gard, inscrit à la liste du patrimoine mondial de l'humanité ; Les Gorges du Gardon, classées au patrimoine mondial ; les murs de pierre sèche, classées elles aussi par l'UNESCO en 2020

<sup>3</sup> Réserve de biodiversité, zones Natura 2000, Loi Malraux, Plus beaux villages de France, sites patrimoniaux remarquables, secteurs sauvegardés à Uzès, zone tampon du Pont du Gard, etc.

Par ailleurs, les effets du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité dans notre région sont nombreux : pics de chaleur plus fréquents, épisodes cévenols amplifiés, biodiversité affectée, feux dévastateurs, agriculture et viticulture menacées, développement d'espèces exotiques envahissantes (ambroisie, frelons asiatiques, ...). Les conditions de la vie humaine et naturelle, ses usages et ses fondements sont remis en question. Ils nécessitent une adaptation urgente et de long terme. Alors comment maintenir, préserver et remettre en valeur ce patrimoine ?

### **Art, paysage et nature**

La création artistique locale a célébré le paysage, un bien commun, « un écosystème d'art et de culture<sup>4</sup> », depuis des décennies. Peintres, sculpteurs, écrivains, artistes nombreux ont magnifié l'arbre qui devient sujet et transmetteur d'émotions et de rêve. Les artistes majeurs qui ont séjourné dans notre région tel Nicolas de Staël, auteur de « La route d'Uzès », y a peint ses arbres épurés, ou David Hockney, qui affirme aujourd'hui « j'aime les arbres comme j'aime les hommes ». Les artistes et les créateurs sublimant l'arbre portent une symbolique, un imaginaire, transmettent un sentiment en vue de leur partage. Ils sont « éveilleurs de conscience », et peuvent nous aider à construire mieux l'imaginaire d'un futur meilleur. Ils rejoignent les savants biologistes et naturalistes qui nous introduisent à la sensibilité des arbres et des plantes.

### **Eloge de l'arbre.2**

L'évènement « Eloge de l'arbre.2 », organisé entre Aramon et Uzès, a pour ambition de rassembler et de mettre en dialogue artistes, experts et responsables pour une politique de l'arbre pour notre territoire. Il comporte deux étapes :

- **Vendredi 11 juin**, est centré autour de conversations entre artistes, créateurs et paysagistes, avec leurs œuvres où l'arbre inspire et est matériau, au château Le Plaisir à Aramon, en mettant l'accent sur Pascal Cribier, paysagiste et Frans Krajcberg, « artiste planétaire ».
- **Samedi 12 juin**, permet un débat sur les voies et moyens d'une politique de l'arbre en milieu rural (paysage, agriculture, garrigue) et en milieu urbain (espaces public et privé), pour le territoire de l'Uzège-Pont du Gard, avec experts, politiques, acteurs de terrain. La journée se déroule au Pont du Gard, Rive Gauche.

Les artistes inspirés par l'arbre se font les vecteurs d'une demande de relations entre nature et l'homme plus affirmée, et appellent à un développement plus harmonieux. Les experts proposeront leurs solutions autour de l'arbre, vecteur d'un développement durable innovant dans notre environnement.

---

<sup>4</sup> Bertrand Folléa, ENSP Versailles-Marseille

L'adoption d'**une politique de l'arbre** dans notre région contribuera au pouvoir d'attractivité et à l'emploi. Elle aidera à la préservation de la qualité de vie, en privilégiant des centres-bourgs et villages accueillants et vivables, aménageant l'espace public, en aidant la reconquête paysagère agricole durable, forestière et naturelle. Tant ses habitants, ses acteurs économiques, que ses artistes et créateurs peuvent bénéficier d'une politique qui favorise le temps de l'ombrage, de la tranquillité et de la sérénité, l'accueil et l'encouragement à l'innovation et la création.

L'évènement participe d'une année consacrée à la biodiversité. 2021 est celle de la COP<sup>5</sup> 15 de la Convention des nations unies sur la biodiversité, désormais repoussé à 2022, et du Congrès mondial de la nature de l'UICN qui s'est tenu à Marseille du 3 au 11 septembre. Au plan local on contribuera aux efforts menés par les Communautés de Communes du pays d'Uzège et du Pont du Gard, les communes, et les associations lors des initiatives d'éducation à l'environnement, telle la semaine du développement durable 2021, dans un contexte marqué par les encouragements des politiques régionales et locales (Plan 250 000 Arbres et Carbone du SRADET Occitanie notamment, Plan Paysage et de Transition Ecologique, etc.).

Les conclusions de cet évènement peuvent contribuer à la réflexion et aux projets autour de la charte et des actions prioritaires du PNR, porté par le PETR, à l'image du projet « La Route d'Uzès », ou de celui du réseau des Jardins remarquables que l'association L'Uzège défend. Une politique de l'arbre peut donner aux élus, aux responsables, aux acteurs économiques et sociaux, aux établissements d'enseignement un beau projet, mesurable, « truffé » d'actions concrètes, participatif et joyeux, éducatif, comme le montrent les nombreuses initiatives territoriales et locales autour de la célébration de l'arbre<sup>6</sup> qui sont prises à grande et petite échelle en France et en Europe, et dans le monde entier.

Diverses manifestations privées ou publiques sont organisées par ailleurs en marge de cet évènement avec la Médiathèque d'Uzès, avec certains autres partenaires, dont l'association A.R.B.R.E.S, le Domaine de Bosc (Aramon), le Domaine de Castelnaud, l'EPCC du Pont du Gard, la Bamboueraie d'Anduze.

---

<sup>5</sup> Conférence des Parties qui se tiendra à Kunming, Chine, à compter du 17 mai 2021

<sup>6</sup> Multiples Journées de l'arbre organisées partout en France ; Journée du patrimoine de pays et des moulins autour de l'arbre et ses usages les 26-27 juin 2021

## RAPPEL DES CONCLUSIONS DE LA JOURNEE DU CHATEAU LE PLAISIR AVEC ARTISTES, PAYSAGISTES ET ACTEURS CULTURELS



### Participants

Artistes : Constance Fulda, Marie Hugo, Marc Nucera, Marie Gueydon de Dives, Michel Wohlfahrt, Sybille Friedel, Odile de Frayssinet, Catherine Arniac, Sophie Ballif Gross, et la présentation des œuvres de Frans Krajcberg

Intervenants : Eric de Kermel, Véronique Mure, Sylvie Depondt, Eric Darmon, Michel Baverey, Stanislas Alaguillamue, Daphné Charles, Alexandra Hollander, Henry de Cazotte, Monique Mosser

### Le manifeste

Au cours des débats, conférences et présentations, les acteurs culturels, artistes et paysagistes présents ont validé le « **Manifeste du château Le Plaisir pour un art ancré dans la nature** » que l'on trouvera ci-après. C'est un fort engagement des artistes pour les arbres, qui constatent que la nature et l'environnement sont le support indissociable de la création artistique. La présence d'artistes et de créateurs dans notre région ne peut que fructifier si les conditions de bien-être environnemental sont garanties. Ce manifeste a vocation à être diffusé et relayé.

## « La nature est un atelier d'artiste »

L'arbre inspire les artistes qui s'imprègnent du travail des forestiers, de l'énergie de la nature. L'arbre propose une symbolique, son écorce protectrice panse et fait penser, il met en scène la lumière qui varie selon le temps, il est le compagnon du temps, de la vie à la mort, il affronte le feu et la pourriture, mais parfois il reflète l'éternité. Il est hôte de nombreuses espèces aussi diverses : lichens, mousses, champignons, et de multiples animaux qui se manifestent en couleurs et ombres. Le bois est une matière, un support vivant, mais aussi un produit de récupération, porteur de messages. Il est une référence, que ce soient les cyprès de son jardin, une œuvre d'atelier aimée, des repousses que l'on peut suivre après une coupe. L'arbre vit en société et est ancré sur son terroir. Ses racines lui permettent de s'échapper et de suggérer l'invisible. L'arbre crée des liens entre les artistes qui y trouvent un repère universel, et pousse à un hommage planétaire, il facilite les conversations et reçoit les confidences.



Le château Le Plaisir est là pour les artistes, et leur échange avec ses grandes frondaisons des platanes centenaires, arbres qui peuvent beaucoup nous apprendre sur la vie humaine et naturelle. Le jardin de Pascal Cribier qui enchâsse le château est construit : chaque végétal y occupe une place particulière. Chaque rencontre entre jardinier, artiste, paysagiste est source de créativité et de beauté : la nature peut être un atelier d'artiste.

Le message de Frans Krajcberg est universel. Son cri exprimé au travers du manifeste du naturalisme intégral, et dans ses œuvres qui transmettent ce cri, présenté lors de la Journée est révolutionnaire. Vivant au cœur de la nature, confronté aux arbres, où il voit une force, un enracinement et la vie, Krajcberg réagit face au feu qui détruit l'Amazonie, l'art est porteur de sa révolte. L'engagement artistique prime car il est au cœur de toute civilisation humaine.



(Copyright F. Krajcberg)

## MANIFESTE DU CHATEAU LE PLAISIR

### POUR UN ART ANCRÉ DANS LA NATURE

Réunis au château Le Plaisir à Aramon (Gard), artistes, paysagistes et autres acteurs culturels ont débattu de l'arbre inspirateur, sujet et support d'une démarche artistique engagée, « mobilisatrice d'imaginaires ». Ils ont échangé, portés par la beauté du jardin de Pascal Cribier, la puissance des œuvres de David Nash et des artistes présents. Ils se réfèrent au nouveau manifeste du Naturalisme Intégral (Krajcberg, Mollard) : « la nature, source d'inspirations, de concepts, de recherches et de formes », où l'artiste peut ainsi jouer un rôle dans la sauvegarde des équilibres fondamentaux de la planète. Ils aspirent à une vision du monde où « l'art est un mode de vie en harmonie avec la nature ».

L'Uzège-Pont du Gard est un territoire où ce message peut continuer à se déployer tant il est déjà imprégné par l'art sous toutes ses formes : architecture, littérature et poésie, arts plastiques, art des jardins. L'Antiquité a offert à cette région des œuvres majeures, du Pont du Gard à la mosaïque d'Uzès. Plus tard le classicisme italien a influé sur les monuments et jardins, tel celui du château de Castille. A la période contemporaine, artistes plasticiens et paysagistes qu'ils soient illustres ou anonymes, touchés par la beauté de ces paysages, telle la Route d'Uzès, mais aussi par leur fragilité face aux agressions que ces derniers siècles leur ont fait subir, les subliment à travers leurs œuvres et en cela lancent un *cri* au monde.

Les participants à la journée d'Eloge de l'arbre, au château Le Plaisir ce 11 juin 2021 appellent un futur désirable pour ce territoire ancré dans son patrimoine naturel et culturel en accueillant des artistes et des créateurs pour qu'ils deviennent réellement partie prenante des projets de territoire mis en place par les politiques locales. Bourgs et villages doivent être des lieux où l'art favorise les projets collectifs d'un mode de vie apaisé, attentif, respectueux de son patrimoine naturel et culturel.

Ils veulent aider à retisser par l'art, ce lien harmonieux entre les paysages, le Vivant et l'homme, indispensable pour envisager un avenir commun possible. L'*arbre*, depuis toujours symbole de cette aspiration, célébré par tous comme le « sauveur » de nos villes tout comme de nos campagnes, au centre de l'attention-des scientifiques, des philosophes, des politiques, des médias, mais aussi de la société civile, peut être le vecteur d'une communion retrouvée avec la nature. C'est ce que proclament les artistes présents à Le Plaisir, à travers leurs créations.

Ils encouragent les élus locaux, les acteurs économiques et sociaux à profiter de ce riche potentiel et à le soutenir. Il est de la responsabilité de tous que l'Uzège-Pont du Gard, dont l'héritage bimillénaire est exceptionnel, puisse transmettre cette mémoire et aide à la création d'un patrimoine, un art ancré dans la nature, pour les générations futures.

## **TABLE RONDE 1**

**L'arbre, compagnon du paysage et de l'espace agricole :**  
Allié de l'adaptation au changement climatique et du réservoir de biodiversité,  
Marqueur du projet de Parc Naturel Régional en Uzège-Pont du Gard

### **Participants :**

Véronique Mure, botaniste, Francis Mathieu, Centre Régional de la propriété forestière du Gard, Lydie Dufour chercheur à l'Institut National de recherche agronomique et de l'environnement, pôle agroforesterie de Restinclières, Hérault, Fabien Liagre, président agence Agrooof, Anduze, Guy Marjollet, directeur adjoint à la Chambre d'agriculture du Gard, Bertrand Follea, paysagiste-urbaniste (animateur)

### **Questionnement :**

Les arbres sont les points focaux dans le paysage rural, ce sont les arbres d'alignement et les plantations arborées, ce sont aussi des repères qui guident le regard sur les lignes paysagères. Les arbres sont aussi les vestiges de l'histoire économique du pays uzégeois porteur d'une identité forte. Les arbres naturels encore, sont les éléments de la trame verte et bleue, nourrisseurs et protecteurs de la biodiversité, matière de la garrigue et de la forêt méditerranéenne et cévenole, nourrisseurs des sols et abris de biodiversité. Ils sont partout autour de nous. Ils forment un « commun » peu et insuffisamment valorisé, mais essentiel à notre patrimoine environnemental.

Quelle serait aujourd'hui leur vocation d'avenir, quelle nouvelle « mission » dans le contexte du changement climatique, de la biodiversité, de la transformation des pratiques et usages des terroirs, et être les alliés d'une redécouverte des paysages ? Pouvons-nous leur donner une valeur ajoutée dans notre recherche d'un capital naturel, refuge de biodiversité propice au tourisme rural ? Peuvent-ils former un projet mobilisateur pour les stratégies de résilience et d'adaptation : agroforesterie, permaculture, arboriculture énergétique, dans le contexte des projets de capture du carbone, de diversification économique et d'éducation/socialisation environnementale ?

### **Résumé des débats :**

L'arbre est un être vivant, mais c'est un compagnon qu'on oublie de voir, on le côtoie alors qu'il peut être là depuis des centaines d'années, qu'il nous observe, et qu'il est un « marqueur du paysage » qu'il structure. L'homme a façonné le territoire depuis des millénaires en plantant des arbres, dans ses haies pour les réserves monétaires et nourricières, le long des infrastructures pour ombrager les parcelles agricoles, sur les friches et les terres moins fertiles pour occuper le terrain et offrir de nombreux usages. L'arbre reprend de l'importance dès qu'on en parle, du fait de ses multiples bénéfices.

Partout dans notre région, il est brise-vent, il est le pilier du sylvo pastoralisme, il sert de médecine pour les hommes et animaux, il fournit la truffe, l'or noir de nos villages, les cèpes et les girolles, les fruits de cueillette, il est facteur de bien-être offrant une sylvothérapie lors des promenades car il permet méditation et apaisement, il réduit le stress pour les animaux. Il nourrit la micro et macro faune, il permet le butinage des abeilles.

Plus techniquement et économiquement, il fournit bois de chauffage, charpentes, ossature des maisons, parquets. Il régule les systèmes hydriques, garantit nos sources, il rafraichit l'atmosphère et améliore le microclimat, il fixe et enrichit les sols, il capture le gaz carbonique, à chaque m<sup>3</sup> de bois, un m<sup>3</sup> d'air. Son utilité dans le contexte de l'adaptation au changement climatique est étudiée et encouragée.

En zone méditerranéenne qui sera un des quatre grands points chauds du globe du fait du changement climatique, les arbres ne suffiront pas cependant à freiner cette évolution, ils subiront d'ailleurs des conséquences par le dépérissement, et même la disparition de certaines espèces. Ils peuvent cependant contribuer aux solutions.

Nous devons donc agir pour s'adapter et être dans le mode préventif : il faut passer à une sylviculture adaptative, changer et introduire des espèces (cormier, sorbier, par exemple), planter et renouveler, accompagner les semis, pour éviter la grande reculade de nos peuplements. Cette prise de conscience de chaque citoyen peut s'inspirer de Giono dont le livre « l'homme qui plantait des arbres » contient tant de références pour notre territoire.

La recherche peut nous aider. Celle-ci investit sur les modèles agro-forestiers, en promouvant la diversité végétale et des systèmes de culture, depuis les arbres porteurs de vigne lianes, les vergers pluri-étager (triple étage : arbre à bois, arbre fruitier, légumineuse), les oliveraies enherbées, les arbres-prairies, l'occupation des espaces inter-parcellaires, etc. Dans le contexte du changement climatique, les arbres interagissant avec les cultures sont une des solutions, dont il faut poursuivre la mesure et l'expérimentation (INRAE-Domaine de Restinclières).



Ces modèles restent encore peu reconnus en France, et doivent encore percer, notamment via des soutiens de la politique agricole européenne (PAC). Agroof (Anduze) accompagne 600 agriculteurs en formation. On doit remettre en faveur le bocage, les vergers sur pré, les bosquets à multiples usages, les alignements d'arbres utiles, les arbres isolés qui font sens. Au niveau de la parcelle, on peut s'inspirer de multiples exemples traditionnels pour en



moderniser les pratiques. En plaine du Pô par exemple, les vignes en pergola entre les alignements d'arbre (peupliers) accueillent des pâturages ombrés. Les arbres sur parcelles agricoles et d'élevage peuvent se déployer à grande échelle si on comprend la logique et les bénéfices. D'autres exemples : chênes pubescents et truffiers ; vigne et lavandin ; arbres fourragers et

élevage propice à la santé animale.

Heureusement dans le Gard, nous avons encore 5 000 hectares en arboriculture et le Département a été assez à l'abri des grands remembrements. Il subsiste de nombreuses haies et talus, le pastoralisme dans les garrigues demeure vivace et on estime que les agriculteurs entretiennent encore 20 000 ha à 30 000 hectares de sous-bois. Ces ressources herbacées, supplémentées par les glands et châtaignes remplacent les protéines importées (soja). Mais des menaces pèsent, le dépérissement de la châtaigneraie, les abandons de terroirs autrefois cultivés en Cévennes, sont préoccupants. Il faut à nouveau recréer ce lien entre agriculteur et arbre, ne serait-ce que pour la gestion des haies brise-vent, car les agriculteurs savent conduire les arbres et les suivre. Il faut réapprendre les bons gestes, savoir se faire entourer, notamment collectivement (associations syndicales) surtout pendant les 10 premières années des plantations. Il faut redonner à l'arbre un signifiant positif.

Il existe des aides publiques, notamment un plan de relance sur deux ans qui offre des solutions, mais cela reste insuffisant : limite de 7 000 km de haies pour toute la France, liste peu adaptée à nos régions des arbres sélectionnés, montants distribués aux seuls premiers arrivés. Mais les collectivités peuvent aussi contribuer, de même que les efforts privés.

Une approche construite doit être menée, pour travailler sur les filières spéciales, encourager la production de bois-énergie de petite taille, prendre le temps de travailler les haies, de construire ces corridors écologiques, et s'appuyer sur le bon support médiatique pour éviter les effets d'aubaine et investir sur toutes les échelles territoriales. En même temps, il faut aussi s'inspirer de ce qui avait été fait il y a des décennies par le Fonds forestier national, et dont on recueille aujourd'hui les fruits. Les plantations en pleine croissance, en pleine vitalité, notamment de cèdres, aujourd'hui menacées par les champs solaires (exemple de La Bruguière), ne peuvent être remises en question du fait de leur réalisation exemplaire. D'autres exemples peuvent être valorisés, s'inspirant des arboretums (notamment celui de Clos Gaillard) créés pour suivre les plants adaptés à notre région :

cormiers, érables, conifères de l'arc sud méditerranéen, etc. On peut penser aussi aux possibilités de valorisations multifonctionnelles, mellifère, médicinale, fourragères, y compris dans les zones interstitielles dans les cultures et le péri-urbain.

Il existe un réseau de passionnés dans le Gard, qui maintient le sylvo-pastoralisme et la châtaigneraie. Il subsiste des freins qu'il faut lever, car la demande existe, la mentalité évolue. On peut citer des caves coopératives qui veulent expérimenter, à Tavel, à Laudun, à St Maurice de Cazevieille ... 14 éleveurs sont actifs dans les Costières pour valoriser l'herbage



dans le vignoble. La Chambre d'agriculture a recruté 5 techniciens en biodiversité. Près de 40% des agriculteurs seraient prêts à introduire des méthodes non conventionnelles.

Une des nouvelles avancées c'est la reconnaissance de la multi fonctionnalité de l'arbre, que l'on avait un peu perdue de vue, d'où l'importance des nombreuses expériences en cours. La relance du vrai mûrier à Monoblet pour le ver à soie, la récolte des feuilles de châtaigniers à Alès pour la tisane, sont des exemples, bien que l'on souffre d'un grand décalage de la réglementation par rapport à ces nouveaux usages.

Le PNR sera d'un grand atout, amenant de la transversalité car il pourra aider à l'organisation de la gestion des crédits favorisant l'innovation. On peut citer par exemple la nouvelle filière du cèdre du Ventoux, permise par les jeunes boisements en cours, ce qui entrainera la production de chalets de petite charpente. Le cèdre pourra remplacer le douglas. En garrigue, il faut replanter et repartir de jeunes chênes, et non pas seulement via le recépage car les systèmes racinaires fatiguent, pour produire du bois noble.

Les agriculteurs ont peur de la réglementation, il faut donc les aider à y voir clair. Notre région peut porter un projet forestier avec du contenu, une marque qualitative, peut voir renaître la truffe, (+ 20 tonnes dans le Tricastin) sous des formes de mise en valeur diverses. Les aides et primes financières sont utiles, mais les projets participatifs sont plus déterminants, car ils engagent. Le monde rural est engagé pour le paysage, c'est une de motivations essentielles. En ce qui concerne les arbres champêtres, nous pourrions procéder comme le Minervois qui a fait un recensement des arbres dans le cadre de son plan paysage. En Uzège des plantations ciblées d'arbres d'ombrage seraient nécessaires, par exemple le long de la voie verte et des pistes cyclables. Il faut pour cela faire travailler ensemble les différents acteurs, notamment publics qui souvent s'ignorent.

Un préalable est la nécessité de l'éducation, la formation, introduire les jeunes aux arbres via les écoles, telle l'opération de reboisement à Générac après les incendies. Reboiser ne suffit pas, il faut accompagner les régénérations naturelles parfois plus efficaces, en aidant les arbres à pousser seuls. Il s'agit d'amélioration et non pas de création.

**Propositions recueillies :**

- *Les alignements d'arbres (platanes, micocouliers, cyprès,..) sont la marque encore préservée de notre région : trouver les moyens de raccomoder, de compléter, de replanter les alignements fragilisés tout en maintenant la sécurité routière.*
- *Les services de voirie départementaux et communaux doivent apprendre à intégrer l'arbre dans les projets d'aménagement, y consacrer des budgets (un pourcentage fixe ?), et remplacer tige pour tige, par exemple autour des ronds-points, et des carrefours.*
- *La voie verte sous le soleil ? : planter d'urgence les arbres d'ombrage tout au long pour renforcer son attractivité.*
- *Nos paysages disposent d'arbres champêtres en sommet de relief, aux croisements de chemin, en bordure de parcelle, en chemin d'accès, en bordure de hameau : organisons leur recensement, leur célébration populaire, et favorisons la replantation et l'entretien nécessaire.*
- *De nouvelles pratiques d'agroforesterie et d'agro-énergie se développent : il faut éviter les incohérences qui menaceraient des forêts existantes pour des implantations de champs solaires. Il faut mieux valoriser les projets de long terme, au besoin compenser les pertes de revenus court terme. On ne peut mettre en concurrence biodiversité et énergie renouvelable.*
- *Les haies brise-vent sont une caractéristique de notre région. On peut les améliorer en introduisant la multifonctionnalité. La notion de bocage méditerranéen est à défricher et promouvoir.*
- *Nos espaces agricoles disposent de friches assez nombreuses : le recensement des friches permettrait de proposer un programme de reboisement diversifié et multi-usage. Ces friches pourraient être gérées dans un cadre collectif de nouveaux communaux.*
- *Les cours d'eau de notre région sont soumis parfois à des crues dévastatrices. La gestion des ripisylves, la trame verte associée à la trame bleue peut être propice à la maîtrise des épisodes cévenols et de leurs effets.*
- *La garrigue peut renaître avec une volonté participative, notamment dans un cadre intercommunal : la rouvrir pour le pâturage, la régénérer pour le bois d'œuvre ou les cultures mixtes, l'ouverture de chemins de promenade et de mobilité douce, la création de points d'eau (retenues collinaires) peuvent lui donner un objectif touristique et valorisant pour notre économie. Un projet touristique est à inventer.*
- *On doit encourager localement l'artisanat du bois, à partir de nos essences locales : buis, olivier, chêne, ormeau, cade.*



## **TABLE RONDE 2**

### **L'arbre, ami de l'habitat durable et de l'espace public :**

Pour un urbanisme ancré dans la nature,

Marqueur du patrimoine urbain des bourgs et villages de l'Uzège-Pont du Gard

#### **Participants :**

Muriel Nègre, présidente de la Bamboueraie d'Anduze, administratrice de l'association ARBRES, Myriam Bouhaddane-Raynaud, paysagiste au Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Gard, Florence Clap, responsable du programme politique de la biodiversité au Comité français de l'UICN, Marie-France Barrier, réalisatrice, Le temps des Arbres, et Henry de Cazotte, agronome, président de L'Uzège (animateur).

#### **Questionnement :**

Places et esplanades ombrées de marronniers et melias, terrasses et trottoirs abrités sous leurs platanes et mûriers, jardins publics et fontaines sous leurs frondaisons méditerranéennes, jardins et courettes privés avec leurs palmiers, filaires, plaqueminiers, entrées de villes et villages avec leurs alignements de platanes bien taillés, tous éléments architecturaux de nos bourgs et villages d'exception, sont pris pour des acquis.

Comment reprendre cette politique de l'arbre en l'espace urbain, en valorisant les espèces locales, en associant travaux publics et construction à un aménagement de l'espace pour une qualité de vie célébrant activement et mettant en scène l'ombrage, la tranquillité, l'échange apaisé. Comment associer habitants et la jeunesse, comment associer l'homme et l'arbre. Quels sont les outils pour les démarches urbaines pro-arbres ?.

## Résumé des débats :

L'arbre en ville et dans nos villages est maltraité, il est devenu un simple élément du décor, dont on enlève une branche encombrante, dont on se plaint des feuilles tombées, sans réfléchir. On y produit des arbres porte-manteaux, où ne subsiste qu'une maigre architecture, oubliant que l'arbre est un être vivant.

Or il faut repenser l'urbanisme végétal, ce n'est pas de l'horticulture dont on change au gré des saisons les plantations. L'arbre doit être pensé dans la durée, il doit être le compagnon du bien vivre, et sa taille, sa forme, doivent être adaptées d'où l'importance du choix et de la diversité des arbres plantés. Le maintien des branches et des feuilles est essentiel à la santé et la beauté des arbres et du plaisir des habitants d'où un entretien plus respectueux. On doit étudier l'impact de l'arbre sur la qualité de l'espace public, sur l'ambiance qu'il procure. Cette relation aux arbres urbains nécessite d'être formé, car l'arbre est vivant, et ne peut être traité comme un simple poteau lumineux que l'on déplace ou oriente.

L'arbre apporte mille bienfaits en ville ; il dépollue l'air, il fournit du confort thermique et de la fraîcheur, réduit les pics de chaleur, sous les grandes feuilles des platanes, ou la densité du feuillage des tilleuls et des mûriers. Il est facteur de sentiment de bien-être, et réduit les dépressions et les angoisses : il diminue les accidents circulatoires. Il permet la conversation, la qualité du voisinage, la détente. Sa voûte végétale est propice à la beauté et à l'harmonie, elle accueille et rassemble.

Face aux défis de la réduction de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique, l'arbre urbain fleurit et offre ses étamines aux insectes et oiseaux (mimosas, acacias et albizzias, marronniers, arbres de Judée). Il freine l'écoulement des eaux de ruissellement, et accompagne le cycle de l'eau. Dans les lotissements les haies diversifiées remplacent avantageusement les murs de parpaings. L'arbre apporte une dimension essentielle à l'esthétique de nos villes : il donne des repères, une profondeur, des points de vue, il anime des parcours, il est coloré et crée des reflets avec le bâti, sa texture et ses contours sont harmonieux et adoucissent les lignes construites. L'arbre enfin permet d'être le compagnon de l'espace public : places, fontaines, édifices municipaux, cours et préaux d'école et de salles communales, jeux publics. Il nécessite que les personnels communaux soient formés, conseillés et accompagnés.

La confrontation de l'homme avec l'arbre dans un parc, un jardin, un espace public ou privé conduit à un impact notable : le pas se ralentit, le regard s'élève, le sentiment de bien-être se propage. Le lien avec la nature qui se crée projette une dimension spirituelle. Or on oublie parfois de le regarder en ville, on ne le voit plus, on ne le respecte plus. L'arbre vous permet de vivre avec les saisons, ses fleurs, ses feuilles, ses fruits, ses branches dénudées. Les formes droites, rondes, courbes, élancées sont toutes différentes, elles donnent une harmonie qui s'imprègne de diversité de couleurs, d'essences, de complémentarités.

Le rôle des jardins publics et privés ouverts est à cet égard essentiel car c'est là que l'on peut créer une pédagogie du réapprentissage de l'arbre, de ses usages, des relations qu'il favorise. En Afrique on a l'arbre à palabre, au centre de chaque village, et la proximité de l'homme avec les plantes est favorable. L'arbre accueille en ville toutes les générations, les enfants, les joueurs de boule, les commerçants et les clients. Les artistes s'en inspirent et en sont friands, les enfants au retour de l'école connaissent chaque cerisier ou prunier dont ils pourront chaparder un fruit et dont ils garderont un souvenir riche.

Or notre siècle voit planer de graves menaces sur nos existences. L'artificialisation des sols, la consommation d'espaces naturels, notamment en France n'est pas soutenable. Le dérèglement climatique accélère les menaces à la survie d'espèces entières tels le marronnier, le frêne, le platane, le chêne vert. Cela accentue la vulnérabilité de nos sociétés, de nos écosystèmes, et menace de disparition de certaines espèces de chauve-souris ou certains passereaux. En ville on doit s'imprégner de nature, et si l'arrêt de l'usage des phytosanitaires est un grand progrès, il faut aller plus loin, produire des vergers urbains, articuler la gestion de l'eau avec les plantations d'arbres, aménager les bassins versants avec des plantations pour éviter les glissements de terrain.

Les alignements d'arbres et les parcs urbains permettent de réduire de 2 à 3 degrés Celsius les températures en ville, y compris lors des pics de chaleur.

Il faut donc miser sur les solutions fondées sur la nature, et, l'arbre, les arbres, peuvent être de très bonnes illustrations pour développer un monde plus durable et plus résilient.

C'est donc un mouvement massif, un plan Marshall pour l'arbre, que nous devons promouvoir en ville, en ruralité, en veillant à promouvoir la diversité des essences et des espèces endémiques, locales ou adaptées aux changements climatiques. Si le discours évolue, on reste loin des objectifs, car le positif ne doit pas cacher la réalité : lorsque l'on plante 3 000 km de haies, on en arrache 10 000 km à côté. Prendre le temps long, déployer une sylviculture douce, remettre en valeur les liens entre forestiers et constructeurs, créer les dialogues entre acteurs de l'arbre, générer d'autres approches nécessitent de prendre la question à la base avec le temps des enfants.

Il faut redonner aux enfants le sens de l'émerveillement, planter un arbre chez soi, chez un agriculteur, réapprendre à reconnaître les arbres, lire le « logo » d'une feuille, savoir écouter le chant de la mésange, découvrir le ver de terre, tout cela vaut « Pythagore », cela fait marcher l'imaginaire, fait découvrir le paysage dans lequel on est, redonner le sens du transversal. Le système de pensée devient racinaire, il réfléchit en arborescence, il produit de nouvelles pousses, l'arbre devient une évidence. Tous peuvent croire en la magie de l'arbre.

Le programme et les sorties scolaires indispensables s'en inspirent, et l'enfant en plantant un arbre, est vivifié. A Alès, le patrimoine arboré est repris en mains. Aux Fumades, les plantes médicinales sont mises en perspectives dans un projet écosystémique. Arboretums

dans les parcs et haies bocagères multi-variétés peuvent être promus au sein des lycées agricoles et des maisons familiales rurales. Les municipalités plantent à nouveau des « arbres de la liberté » sur les places, les familles plantent un arbre à la naissance d'un enfant. Mais aussi il faut apprendre à conserver du sauvage, laisser le contact avec la nature s'établir. Et que les réglementations s'adaptent pour cela.

Les acteurs publics et privés doivent œuvrer pour une cohérence paysagère, doivent sortir des « silos » techniques dans lesquels ils sont enfermés, pour créer les approches transversales et faciliter les projets et les approches où la nature, la biodiversité, la compensation carbone, la beauté, et la durabilité soient possibles ensemble. L'homme, la nature, la culture peuvent aller de pair. La résistance existe, on a planté 150 arbres sur le terrain de Fournès promis à Amazon, proche du Pont du Gard, tel Victor Hugo qui criait « halte aux démolisseurs ». Il faut parier avec la nature, infrastructure essentielle de solutions de vie.



#### Propositions recueillies :

- *Les entrées de ville doivent réinvestir les alignements d'arbre d'essences locales. Pour un arbre coupé en ville, dix de replantés. En entrée de village, l'arbre en bouquet, en signal peut marquer l'accueil, le salut au voyageur.*
- *Dès le primaire, et le collège, l'éducation à l'arbre doit être promue. Les aménagements scolaires doivent l'intégrer, y compris par la réfection des cours d'école, les plantations collectives.*
- *Les arbres mellifères en ville et village doivent être plantés sur les places, les espaces publics et les cimetières.*
- *L'adaptation au changement climatique est urgente en zone urbaine centre, mais aussi dans les périphéries, les quartiers, les lotissements : la plantation de grands arbres d'ombrage est essentielle.*

- *Il faut choisir des essences locales, diversifiées et aussi adaptées aux évolutions climatiques.*
- *Il faut nommer un adjoint aux arbres au sein des Conseils municipaux et communautés de communes, car il faut accompagner les arbres, les inventorier, les entretenir, et mener un programme pro-arbre dans la durée. Un dialogue entre les collectivités et le Département doit s'engager avec cet objectif. Les solutions fondées sur la nature doivent être promues.*
- *Les prescriptions d'urbanisme : révision de PLU, SCoT et DOO doivent introduire la préservation, l'entretien et la plantation d'arbres sur le long terme au-delà de 30-50-100 ans, y compris dans les constructions individuelles.*
- *Chaque municipalité doit avoir ses arbres « remarquables », à célébrer et préserver.*
- *La gestion de l'arbre en ville doit se faire avec les citoyens, notamment les comités de quartier, et les associations : jeunes, scolaires, personnes âgées, commerces. Les journées de l'arbre qui sont programmées au niveau national doivent trouver un relais local associatif ou municipal.*



## CONCLUSIONS

### Participants :

Bruno Julien, Président des Amis du Parc Naturel Régional des garrigues, Henry de Cazotte, Président de L'Uzège, Nathalie Fabié, Vice-Présidente de la Communauté de communes du Pays d'Uzès, représentant Fabrice Verdier, président de la CCPU, Philippe Marchesi, Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Uzège-Pont du Gard

### Henry de Cazotte



Le projet de Parc Naturel Régional que l'association des Amis du « PNR des Garrigues » promeut est l'outil qui permettra une transversalité entre les politiques de développement durable du territoire. Un **territoire pro-arbres** peut ainsi évoluer en garrigue, en zone agricole, dans nos villages comme en ville. Deux journées pleines ont été consacrées à l'arbre,

autour de l'arbre, et sous l'arbre. Des remerciements chaleureux vont au PETR, à la CCPU, et au premier plan l'EPCC du Pont du Gard, qui nous accueille. L'association L'Uzège est viscéralement attachée à ce lieu dans son écrin naturel qui nous appartient à tous. Tous ses bénévoles qui ont contribué à cette organisation sont à remercier fortement. Nos hôtes très généreux du château Le Plaisir à Aramon et du Domaine de Bosc à Domazan qui nous ont ouvert grandement leurs portes ont pu montrer l'attachement qu'ils portent à notre région et à ses jardins remarquables.

Au Château Le Plaisir, nous étions 100 artistes, acteurs culturels, paysagistes et jardiniers, amis des arbres et de la beauté. Nous avons approuvé un « manifeste du château Le Plaisir pour un art ancré dans la nature », nous validons aussi la « Déclaration du droit des arbres » que nos amis de l'association ARBRES promeuvent.

Les ateliers Eloge de l'arbre.2 du Pont du Gard ont été très productifs. Nous avons recueilli un catalogue d'idées et de propositions, de pistes de travail, de points difficiles aussi qu'il faut explorer pour trouver des solutions qui réduisent les incohérences. Travailler sur l'arbre, c'est viser le temps long. Lorsque l'un ou l'autre plante un arbre, on sait que l'on travaille pour ses petits, et même arrière-petits-enfants. Donc le temps long c'est celui de tous les planteurs d'arbre de notre région, ceux qui ont planté les platanes le long des boulevards et des routes d'accès à nos bourgs, les ifs dans les cimetières, les chênes pubescents dans les champs, les allées de pins pignons dans les vignobles, les mûriers et les châtaigniers, les chênes truffiers et oliviers dans nos olivettes et garrigues, et les allées et forêts de cèdres.

C'est le principal message que j'aimerais confier aux responsables élus : savoir gérer le temps long, le temps apaisé, le temps de la lenteur, et pour cela il faut des signaux. Un grand plan arbre, comme certains de nos amis ont su le faire ici, je pense au regretté Michel Cointat, ancien ministre de l'agriculture et ancien membre émérite de L'Uzège. Ce plan arbre doit irriguer toute l'action locale et départementale : reconstruire l'alignement depuis la sortie de l'autoroute jusqu'à Uzès, la route de Dions jusqu'à Nîmes, cacher nos affreux ronds-points et replanter les arbres d'ombrage autour, requalifier les entrées de ville et les centres commerciaux. Dans le monde agricole, encourager nos amis agriculteurs – et les moyens aujourd'hui existent grâce aux crédits carbone – pour replanter les lignes paysagères, marquer les points de vue anciens, retrouver les repères des chemins pour une vraie trame verte qui parte à la reconquête des vallées là où le remembrement a fait disparaître les lignes de partage des champs. En Toscane nos amis italiens ont su le faire, ne pourrions-nous pas aller dans leur sens ? En ville c'est l'ombre, la reconquête de l'espace public sur la voiture, c'est penser aménagement avec les jardiniers et paysagistes dès l'initiation des travaux.

Il y a un vaste chantier pour faire de l'arbre un éducateur à l'environnement, et un médiateur de cette politique de relation à la nature à laquelle nous aspirons : c'est un beau projet auquel tous peuvent adhérer.

Il y a notamment des projets précis qui ont été cités, la route d'Uzès, la forêt de cèdres intercommunale au nord d'Uzès, etc., autant de sujets de travail pour le projet de territoire et nos instances, auquel le futur PNR pourra contribuer.

**Bruno Julien**



L'association des Amis du PNR des Garrigues, (APREG) est depuis plusieurs années engagée pour le soutien à la création d'un PNR entre la Cèze et le Gardon. Près de 100 communes sont concernées par ce projet qui recueille aujourd'hui une adhésion massive de la part des collectivités. Travailler sur l'arbre fait sens tant notre région peut s'enorgueillir de vastes étendues boisées, d'usages de l'arbre centenaires en forêt, garrigue, agriculture, et de compagnonnage dans nos villes et villages. Nos travaux nous ont montrés que le sujet de l'arbre est très porteur, qu'il peut être le vecteur de projets modernes, scientifiques et à haute valeur d'emplois et d'économie. Pour les garrigues, nous devons travailler, pour les mettre en valeur, notamment dans le contexte du changement climatique, et avec la perspective d'en faire un atout de patrimoine naturel pour lequel nos concitoyens ont grand appétit.

C'est aussi un potentiel vecteur d'éducation à l'environnement dont nous avons tant besoin, et dont la période des confinements a montré l'actualité.

Le futur PNR pourra aider à rassembler les énergies autour de projets d'intérêt général, et fédérer les initiatives. Son approche interdisciplinaire permet de regarder les sujets de manière transversale, d'être un atout essentiel au projet de territoire. Il peut aussi travailler dans le temps long, et compter sur le travail en réseau entre les 56 PNR de France, qui ont de multiples expériences à partager.

Je suis ravi de voir que nos élus sont maintenant tous proches des prises de décision, comme nous l'a réaffirmé avec force la Présidente de Région Carole Delga. Des étapes importantes

doivent se tenir au cours des prochaines semaines et mois. L'association des Amis du PNR jouera son rôle et accompagnera les initiatives de construction de celles-ci.

### **Nathalie Fabié**

Elue également sur la commune de St Siffret, je vois combien le sujet de l'arbre est un point important pour nos concitoyens. Nos réglementations cependant ne sont pas toujours les plus propices et favorables, telle celle de la concentration urbaine qui conduit à sacrifier ses arbres pour construire sa maison et sa piscine sur un foncier réduit. La sensibilisation de nos concitoyens et l'éducation des plus jeunes est donc nécessaire, et c'est un enjeu que nous devons partager avec nos administrés, parents d'élèves et les écoles. Cela doit nous conduire sans doute à repenser nos modèles urbains qui ne sont pas adaptés et en vérifier les conséquences sur les infrastructures naturelles, et la consommation de carbone. Comment faire émerger cette transition énergétique et écologique dans un cadre où chacun a ses besoins, ses exigences. Il faut que nous puissions établir une cohérence territoriale, en interactions multiples avec les différents partenaires, y compris avec les territoires voisins.

Nos citoyens veulent être engagés pour la culture et la transition énergétique, cette aspiration qui a de multiples facettes doit nous conduire à innover. Nous allons le faire dans le cadre du plan climat air énergie qui est en cours de phase de diagnostic et souhaitons établir un ciblage des mesures possibles pour notre territoire, qui seront soumises au vote. Nous avons récemment voté un fonds de dotation spécifique qui aidera ou incitera les communes adhérentes à franchir le pas de la transition écologique. La rénovation énergétique, la mobilité douce et verte, le maillage entre les communes, les circuits courts, une légumerie, l'accueil de nouveaux maraîchers, l'encouragement aux produits bio et végétariens dans nos cantines, les nouvelles façons de construire bioclimatique avec les architectes et constructeurs locaux, tout cela sont des exemples des dynamiques en cours sur notre territoire. Je suis persuadée que l'arbre peut y trouver une place centrale et que ces journées y contribueront.

### **Philippe Marchesi**



La promotion de l'arbre est un acte vertueux. Nous devons encourager ainsi le « permis de végétaliser » ce qui permettrait cet engagement réciproque entre citoyens et collectivités, et qui permettrait de favoriser le développement de la nature et de la biodiversité. Nous y ferions ainsi œuvre d'embellissement, nous pourrions accélérer la construction et la consolidation de ces corridors écologiques sur le territoire mais aussi entre voisins ce qui permettrait l'échange et la coopération.

Je suis moi-même un « ruraliste », un engagé pour la replantation des arbres. Au PETR dont j'assume la présidence, je pilote le guichet unique du SCoT, et nous faisons ce travail de fourni pour conseiller et aider (notamment à travers le programme Leader) pour des projets vertueux et durables.

Je suis chargé du dossier du PNR dont il a été question au cours de ces ateliers. La majorité des maires (80 réponses positives) y est favorable. La dynamique en cours est favorable et je m'emploie à assurer son bon déroulement. La Région apporte avec enthousiasme ses conseils techniques et nous avons établi un groupe de travail qui intègre les agents des deux communautés de communes du Pays d'Uzès et du Pont du Gard. La Fédération nationale des Parcs a initié sa collaboration, et nous sommes confiants de voir que ce projet puisse devenir réalité, et dépasser les éventuels blocages qui pourraient survenir.



*Merci à l'iconographie fournie par :*

*Inrae La Restinclière, Agrooof, Marlène Collin, Florence Clap, Henry de Cazotte, Jean Deparis*

Pour tous renseignements :  
Henry de Cazotte  
Association L'Uzège  
Adresse : au bon soin du Secrétariat de L'Uzège  
2 Place d'Austerlitz  
30700 UZÈS  
[luzege.adm@gmail.com](mailto:luzege.adm@gmail.com)